



REMISE POUR L'ACHAT D'UN BIDET

La Ville de Matane offre, **pour l'année 2026**, à ses résidents qui en feront la demande, une **remise maximale équivalente à 50 %, avant taxes, pour une limite de cinquante dollars (50 \$)**, à l'achat d'un bidet, et ce, sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- **La *facture d'achat du bidet (achat en 2026)*.**
- **Une *preuve de résidence* (ex. copie du compte de taxes, bail, permis de conduire).**
- **Le *présent formulaire dûment complété et signé*.**

Les documents précédemment énumérés doivent être envoyés à madame Claire St-Louis, par courriel à c.stlouis@ville.matane.qc.ca ou par la poste à Service génie et environnement, 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2 ou en personne au 60, avenue Saint-Jérôme, Matane.

- **Seuls les résidents de Matane peuvent se prévaloir de cette remise.**
- **Cette remise est applicable qu'une seule fois par immeuble résidentiel.**

Identification

Nom de l'acheteur : _____

Adresse postale : _____

Adresse où le bidet est installé : _____
(si différente de l'adresse postale)

Numéro de téléphone : _____

Identification de la preuve de résidence : _____
(à joindre au formulaire)

Fournisseur

Nom du commerce où l'achat a été fait : _____

Adresse : _____

Date d'achat : _____

Signature du demandeur

Date

***Par la signature de ce formulaire, je m'engage à installer le bidet
à l'adresse mentionnée ci-dessus.***

Pour information :

Éric Côté, coordonnateur à l'environnement et au développement durable
Téléphone : 418 562-2334, poste 2056 / Courriel : e.cote@ville.matane.qc.ca